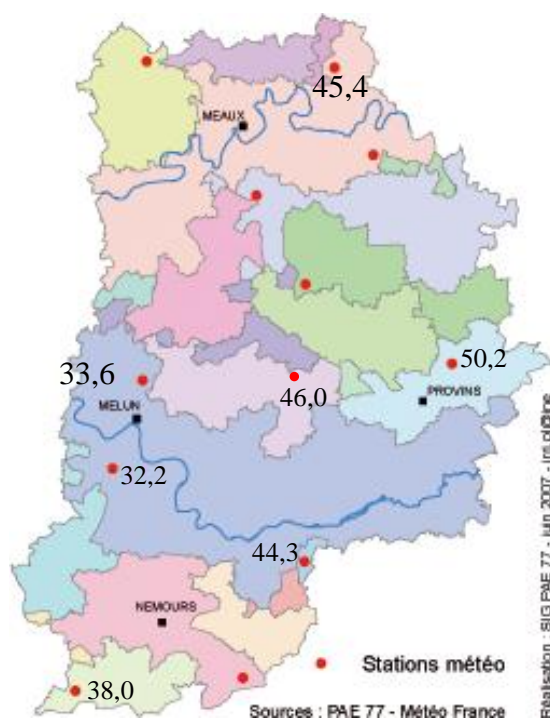


METEO

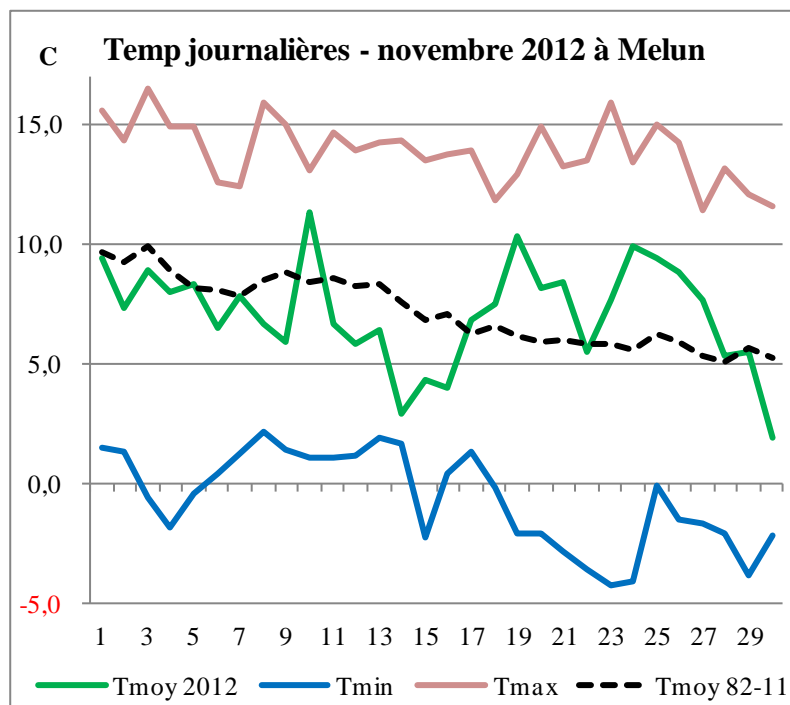


Pluies (mm) du 1 au 30 novembre 2012

Malgré une première décade relativement pluvieuse, le mois de novembre est plutôt sec. En effet, le cumul des deux dernières décades ne dépasse les 10 mm que sur le nord du département (Dammartin-en-Goële avec 21,8 mm et Vendrest avec 12,6 mm).

Bien que ressenties comme fraîches, avec une végétation qui ne progresse que très lentement, les températures ne sont dans l'ensemble que légèrement inférieures à la normale mensuelle. En effet, la seconde décade plutôt froide est compensée par la 3^{ème} décade, assez douce.

Les ETP, avec 13,2 mm cumulés (soit 0,4 mm/j), sont au niveau d'un mois de décembre. Depuis le début décembre les ETP sont de 0,45 mm/j.



RESSOURCES EN EAU & REGLEMENTATION

COMPTEURS

Rappel : l'échange du mécanisme de mesure ou la réalisation d'un diagnostic :

- ✓ pour les compteurs installés avant le 01.01.1996, l'intervention doit être réalisée avant le 1^{er} janvier 2013 ;
- ✓ pour les compteurs installés entre le 01.01.1996 et le 31.12.1998, l'intervention devra avoir lieu avant le 1^{er} janvier 2014.

Vous avez aussi l'obligation de **tenue d'un registre** qui doit comporter différentes informations dont les relevés mensuels de l'index de mesure, ainsi que le calcul des volumes mensuels prélevés.

Ce registre est tenu à disposition de l'Agence de l'Eau ou de tout autre organisme mandaté par elle aux fins de contrôle de l'installation de mesure, de l'assiette de la redevance, ainsi qu'à la disposition du service de police de l'eau ou de l'inspection des installations classées pour l'environnement. Il doit être conservé jusqu'à la fin de la troisième année qui suit celle au titre de laquelle les redevances sont dues.

✓ Rivières

Un arrêté pris le 26 novembre 2012 a levé toutes les mesures de restriction sur l'ensemble des rivières du département.

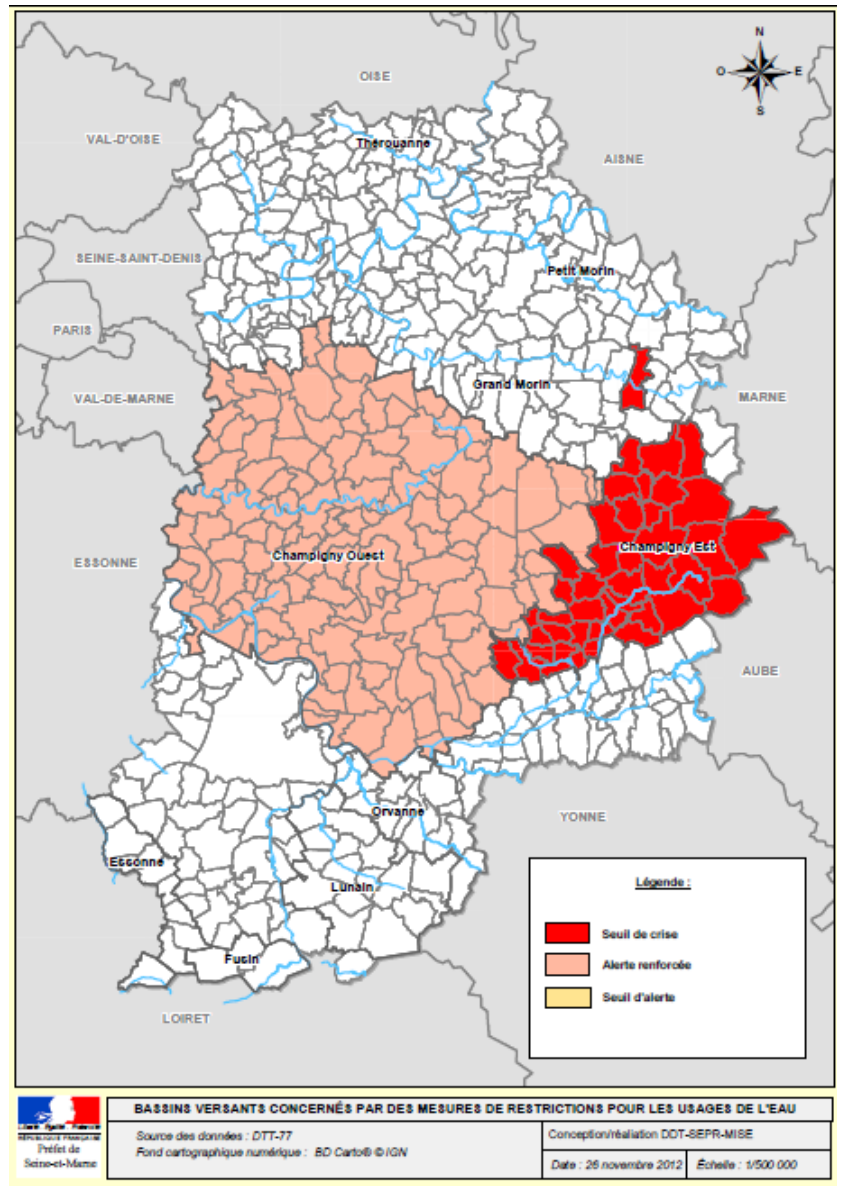
✓ Nappe de Champigny : Ouest en Alerte Renforcée et Est en Crise

Pour les irrigants de la nappe de Champigny, vous avez reçu un courrier récapitulant les prélèvements portés à notre connaissance en 2012. Certains n'ont pas encore répondu, ce qui perturbe la réalisation de la synthèse annuelle.

Avec l'absence de pluies, la remontée de la nappe sur le secteur Ouest stagne, alors que le secteur Est présente une remontée régulière d'une vingtaine de cm en un mois.

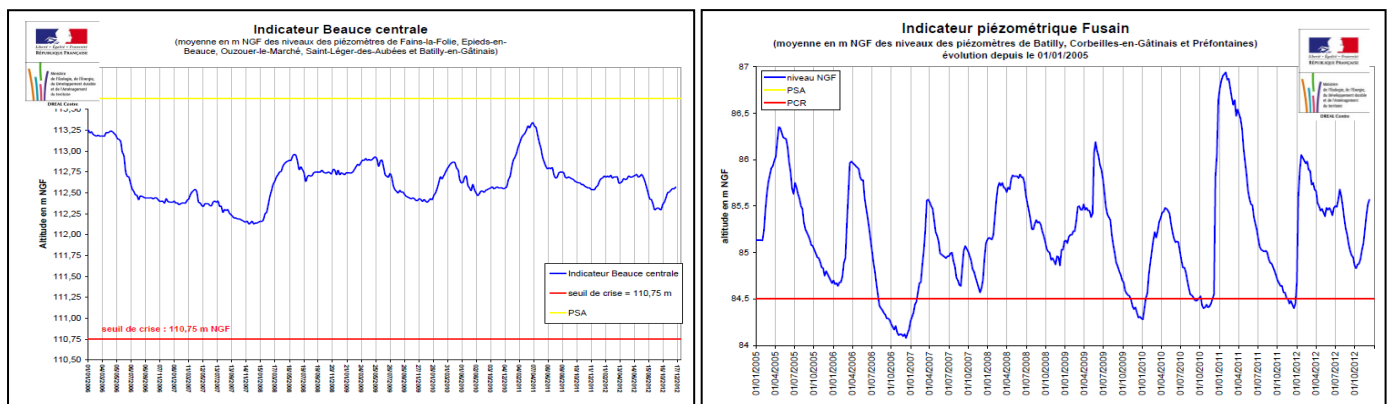
Le 10 décembre 2012, le piézomètre de Montereau-sur-le-Jard (secteur Ouest) indiquait 47,72 m NGF et celui de Saint-Martin-Chennetron indiquait 120,73 m NGF pour le secteur Est.


Le secteur Est de la nappe de Champigny est toujours en situation de Crise et, sur le secteur Ouest, ce sont toujours les restrictions de l'Alerte Renforcée qui s'appliquent, comme l'illustre la carte ci-contre.



✓ Nappe de Beauce

La recharge se ralentit. Le 9 décembre 2012, l'indicateur piézométrique du secteur Beauce Centrale indiquait 112,57 m NGF, soit 7 cm de plus en un mois, et l'indicateur du secteur Fusain à cette même date était à 85,57 m NGF, soit plus de 50 cm de progression en un mois.






AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE SEINE-ET-MARNE

Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine
E-mail : irrigation@seine-et-marne.chambagri.fr - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, et du CASDAR

Toute rediffusion et reproduction interdites



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale « développement agricole et rural »